LE CRI DE LA DOULEUR, OU JOURNÉE DU 20 JUIN;

Par l'Auteur du *Domine salvum fac Regem.*

Extrait de la Correspondance Politique, ou Tableau de Paris, *des 22 et 24 Juin.*

Et Pilatus adjudicavit fieri petitionem eorum, et convocant totam cohortem.
Et induunt eum purpurâ, et imponunt spineam coronam, et percutiebant caput ejus, et illudebant.
Et dabant ei bibere myrrathum vinum.
Et conclamabant : Tolle, tolle.
Erat autem hora tertia.

S. Luc, chap. XXIII, verset 24.
S. Marc, chap. 15, v, 16, 17, 20, 26.

A PARIS,

Chez Senneville, Libraire au Palais-Royal, N° 214.

1792.

LE CRI
DE LA DOULEUR,
OU
JOURNÉE DU 20 JUIN.

Sommes-nous une république, sommes-nous une monarchie? Avons-nous l'ombre d'une constitution? Nous reste-t-il l'espoir d'un gouvernement? Je n'en sais rien. Mais j'ai vu la journée du 20 juin, et je dénonce à l'indignation de la postérité, des représentans du peuple, des magistrats du peuple, l'organisation vicieuse de la force publique, et cette masse infecte du peuple qui s'est levée à la voix de ses agitateurs, pour venir assaillir le palais de nos Rois, et souiller les marches du trône. Si j'ai de grands crimes à raconter, si de nouvelles horreurs doivent encore découler de la plume qui traça les forfaits du 5 octobre, que l'on ne croye point pour cela que le nom français soit dégradé; non, il ne l'est point; un seul homme a soutenu la dignité, la majesté nationale; toute la vertu française

semblait s'être refugiée et concentrée dans son cœur ; et cet homme, c'est le Roi.

Si la nuit du 5 octobre fut l'époque du triomphe de Marie-Antoinette ; si son courage et sa majesté désarmèrent ses assassins, l'époque du 20 juin est encore plus mémorable ; Louis XVI en a eu les honneurs, presque seul. Au 5 octobre, le moment du péril et celui de la victoire passèrent avec la rapidité du trait. Le 20 juin, la constance et la longanimité du Roi furent mises à une des plus rudes épreuves que le cœur humain puisse supporter ; elles ne se démentirent pas un seul instant. Couple Auguste, la nature avait tout fait pour votre bonheur, la fortune ne vous laisse plus rien, aujourd'hui, à envier l'un à l'autre pour votre gloire ; mais à quoi bon s'arrêter, à faire des réflexions préliminaires ? Le simple récit des faits suffira mieux à votre éloge. J'entre en matière.

Et d'abord, je dois m'excuser d'avoir rassuré les amis du Roi dans un écrit précédent, en leur annonçant que le désordre projetté était prévu et prévenu. En effet, un arrêté du directoire du département venait de défendre les rassemblemens armés ; jusqu'ici toutes les émeutes annoncées huit jours d'avance avaient toujours manqué ; les trois régimens de ligne étaient consignés ; et ce qu'on nommait ci-devant la garde nationale, était dans les meilleures dispositions. J'avais donc pu me tromper, mais je trouve mon excuse dans le motif même de mon erreur.

L'orage qui menaçait la royauté, était annoncé publiquement depuis trois jours; on s'y attendait d'une manière vague, depuis l'expulsion des trois ministres factieux. Si M. Necker et M. d'Orléans avaient obtenu l'un et l'autre les honneurs d'une insurrection en leur faveur, certes, M. Servan protégé de Petion, Rolland et Clavière, amis de Brissot et Condorcet, devaient bien partager à leur tour cet exécrable avantage.

Le mardi, Gorsas qui sait tout d'avance, quand il s'agit d'une émeute, Gorsas qui fut le premier trompette de l'affaire du 6 octobre, Gorsas annonçait hautement que le peuple irait planter sous les fenêtres du Roi, non pas le chêne de la liberté, mais un TREMBLE. Les Jacobins, animés par Danton, Lasource et Santerre, faisaient retentir leur tribune d'horribles imprécations. La lettre de la Fayette à l'assemblée avait achevé d'électriser ces ames forcenées; Lasource, ministre protestant, prédicant d'une religion de sang, avait proposé que tout homme pût égorger impunément ce la Fayette. Robespierre, le Gendre... mais il est inutile de répéter leurs opinions. Il suffit de les nommer.

Dans cette situation des esprits, un repas de 500 personnes est donné mardi dernier aux Champs-Elisées. Le peuple vient prendre part à l'ivresse de ses représentans. Dugazon chante les couplets; Anacharsis Cloots porte les santés: Cloots le Prussien, qui, deux jours auparavant, avait proposé dans *Carra*, d'interdire le Roi, et de nommer M. Rolland chef

du pouvoir exécutif, avec 300 mille livres d'appointemens. Le même soir, le capucin député Chabot était allé soufler son ivresse et ses poisons aux enfans-trouvés du fauxbourg Saint-Antoine; il avait occupé la chaire depuis neuf heures et demie, jusqu'à minuit. Le directoire du département, moins tumultueusement factieux que la municipalité, venait de rendre un arrêté pour empêcher les rassemblemens, et pour réprimer les perturbateurs du répos public. A cette lecture, l'assemblée était passée à l'ordre du jour; et l'ordre du jour était d'entendre une pétition incendiaire des Jacobins de Marseille, dont l'envoi aux 83 départemens fut décrété. Ce fut sous de pareils auspices, que se leva l'aurore du mercredi 20.

M. Rœderer paraît à la barre, au nom du département, pour annoncer le rassemblement qui a lieu dans les fauxbourgs, d'après la permission tacite de la municipalité et de l'assemblée, et d'après les instructions de trois députés qui, depuis six heures du matin, étaient sur la place de la Bastille, lieu du rendez-vous. Le procureur-syndic prévient le sénat, des craintes que l'on a, que cette tourbe n'aille présenter au château une pétition à main armée : il prie de ne pas la recevoir, et de maintenir ainsi la loi constitutionnelle. En vain M. Dumolard et M. Ramond appuyent, des motifs les plus pressans, les considérations de M. Rœderer. La faction est plus habile à se replier, qu'on ne l'est à l'attaquer : Santerre et sa troupe sont déjà arri-

vés, et déjà les cris et les hurlemens se font entendre, tandis qu'on délibère sur la forme. Une lettre de Santerre annonce à l'assemblée, que sa troupe n'est que de 8 mille hommes. Lasource, l'atroce Lasource, monte à la tribune, et y annonce avec impudence, que l'intention des pétitionnaires *n'est point d'aller au château*; mais de déposer dans le sein du corps législatif l'adresse qu'ils voulaient présenter au Roi. La discussion n'est pas fermée, que les pétitionnaires ont brisé les barrières et sont à la barre. L'orateur, au front chauve, roulant des yeux sanglans, couvert d'un vêtement couleur d'aspic, et semblable à un des demons de Psyché, fait lecture d'un mémoire de huit pages. Cette pétition est écrite avec du sang, chaque ligne semble un arrêt de mort contre le château. Ils entrent, et soudain 30 mille individus à face humaine, descendus de tous les greniers, et vomis de tous les égoûts de Paris, défilent dans l'assemblée, précédés ou entremêlés de quelques gardes nationales, pour leur donner au moins une apparence de légalité. Saint-Huruge et Santerre sont à la tête; parmi eux, on distingue une Theroigne de Méricoutt, des ramoneurs, des charbonniers, des crocheteurs, des hommes presque nuds, portant leurs haillons au bout des piques; des négresses, des gagne-deniers armés de crocs, d'épées, de tenailles, de faulx, de fourches, de bisaigues, de bâtons, de pioches, de massues: telle est la troupe qui défile pendant trois heures dans la

salle, et qui vient ainsi présenter aux propriétaires épouvantés un échantillon du camp national qu'elle demande aux portes de Paris.

Tels étaient les hommes qui, le 12 juillet 1789, firent fermer les boutiques et occasionnèrent, par la frayeur qu'ils inspirèrent, une prise d'arme universelle qui devint, je ne sais comment, une glorieuse révolution.

Cependant la garde nationale s'était rassemblée de tous côtés, et environnait de par-tout le château et le jardin des Thuileries ; les trois régimens de ligne de Paris étaient sous les armes ; 300 hommes de la gendarmerie à cheval formaient une triple ligne en bataille devant la cour royale ; 200 Suisses gardaient la cour de la Reine et la cour de Marsan, et 20 canons disposés autour du château semblaient devoir en garder suffisamment les avenues.

M. de Wittinghoff, lieutenant général de la division de Paris, M. de Romainvilliers, chef de légion, commandant de la garde nationale, MM. Acloque et Mandat, chefs de légion secondaires, étaient auprès du Roi ; mais ils n'avaient auprès d'eux, on doit le dire, ni adjudants, ni aides-de-camp, ni même presque d'officiers.

Environ 150 gentilshommes presque tous officiers, parmi lesquels on remarquait les maréchaux de Mailly, de Mouchy et de Bauveau, étaient dans les appartemens, prêts à faire un rempart de leur corps à leur Roi. Dès le matin leur aspect avait déplu à la garde nationale des cours, et même leur vête-

ment noir avait excité des cris : *à bas la calotte*. Le Roi se rappellant les scènes du 28 février, et ne voulant pas voir persécuter sous ses yeux des victimes innocentes, leur ordonna de quitter son appartement. Les gens du service y ajoutèrent, par l'effet de leur sollicitude, l'ordre de sortir du château, et le Roi resta seul avec sa maison.

Le 28 février les amis du trône qui s'étaient rassemblés sur ses marches, eurent au moins la consolation de voir que les insultes qu'ils recevaient préservèrent Sa Majesté de l'outrage et de l'ignominie; cette fois-ci, ils ne pouvaient pas espérer d'attirer sur eux seuls, les outrages de la faction ; mais cette idée ne diminua ni leurs peines ni leurs inquiétudes.

A trois heures et demie, et tandis que le Roi dînait, la tourbe qui avait défilé successivement, se trouva rassemblée sur la place du carrousel et sur la terrasse du jardin. De grands cris se firent entendre, et la porte royale fut attaquée.

Ici la vérité de l'histoire m'oblige de dire que la gendarmerie qui etait en dehors, avait reçu ordre de charger ses armes ; mais les uns réfusèrent de le faire, d'autres versaient par terre la poudre de leur bassinet, d'autres déchiraient la cartouche et jettaient la balle, d'autres agitaient leurs chapeaux à la pointe de leurs sabres, et tous faisaient voir à la populace, qu'ils partageaient ses sentimens. Cette scène se passait sous les yeux de leur brave et respectable commandant M. de Rulhières qui frémissait d'indignation. La porte royale fut ouverte par le

suisse et les sappeurs de garde, épouvantés sans doute par les menaces qu'on leur faisait et les piques qu'on leur présentait.

A la première apparition des hommes armés dans les cours, un cri se fait entendre au château, que le Roi est livré. Le dîné est interrompu ; tout le monde s'agite, cherche des ordres ; personne n'en donne, et la confusion commence.

Les canoniers de la cour royale se mettent machinalement en devoir de préparer leurs canons ; ce mouvement arrête tout court les grouppes de gens à piques, étonnés sans doute de se trouver déjà entrés. Une ligne de gardes nationaux, qui s'étendait de la porte du château au carrousel, n'eût pas permis aux canoniers de tirer ; d'ailleurs ils étaient sans ordre et livrés à la diversité de leurs opinions ; bientôt ils cessèrent leurs mouvemens, et le peuple entra.

A l'instant, le peuple de la terrasse surmonte la résistance qu'on lui oppose ; on veut fermer la grille, mais en vain ; il est trop tard : déjà la populace inonde le portique, se presse sur l'escalier, et pénètre au château.

Le Roi, pendant ce tems, était chez M. Tourteau de Septeuil son valet-de-chambre ; il y regardait ce qui se passait dans les cours. Il s'avance jusqu'à l'œil-de-bœuf, dont la porte, attaquée en dehors, était défendue en dedans par un grouppe de grenadiers nationaux. C'était vers ce tems-là, qu'un canon, démonté de son affut, était porté par le peuple,

à force de bras, dans la salle des gardes. Le Roi, s'avançant jusqu'à la porte de l'œil-de-bœuf, y dit ces propres paroles : *je m'en vais à eux, je veux leur sauver d'enfoncer la porte ; à moi, grenadiers ! je n'en veux que quatre, et qu'on ouvre*. On ouvre en effet ; et, dans ce même moment, un coup de bayonnette, dirigé sur la porte par les assaillans ne trouvant plus de résitance, allait percer involontairement le Roi, sans un chasseur qui détourna le coup avec la main. En ce moment, le roi fut entraîné au fond de la chambre par ceux qui l'environnaient ; il s'arrêta à la troisième travée, entouré de quatre grenadiers, et appuyé sur M. Acloque. Madame Elisabeth qui n'a point quitté le Roi dans cette journée, resta à l'entrée de l'appartement, à la première croisée, appuyée sur M. de Marcilly. Ainsi tous ceux qui entraient, étaient obligés de passer devant elle, avant d'arriver au Roi. Heureux décret de la providence ! la vertu servait ainsi de bouclier à l'honneur, et la tête de la beauté devenait pour ces monstres la tête de Méduse.

Honteux de se trouver là, les piquiers étaient tout interdits. La plûpart ne présentaient que le spectacle de la sottise, de la curiosité et de l'inquiétude. Cependant le boucher Legendre arriva avec un grouppe d'amis ; un d'entr'eux présente au Roi un bonnet rouge ; un des quatre grenadiers l'écarte de la main, et il est blessé au bras d'un coup de pique. Un homme s'approche, offre au Roi une bouteille, et lui demande de boire à la santé de la

nation. On veut chercher un verre, le roi le refuse; et soudain, sans frayeur, sans répugnance, semblable à un de ces héros que nous a transmis l'Histoire, il applique ses lèvres augustes au vase impur, et en boit la liqueur incertaine. Un grenadier demande, comme une faveur, la gloire de boire après son maître : il était digne de l'obtenir; elle lui fut accordée. Alors, profitant de ce moment de trouble, un factieux enfonça lui-même le bonnet sur la tête du Roi; *il lui enfonça lui-même avec une longue violence*, en portant ses mains sur les deux tempes de son maître : ainsi Marcel posa jadis *le chaperon* à Charles V.

Quand ce front, jadis couronné, eut été ainsi dépouillé du bandeau royal, et caché sous l'emblême grossier de la licence, le Roi fut élevé sur une banquette, et présenté au peuple comme le fils de Dieu. Ce n'est pas tout, pour que sa passion fût plus ressemblante encore à celle du Roi des Rois, il demanda un peu d'eau pour se rafraîchir, comme le Christ; et, comme le Christ, on ne put lui procurer qu'un peu d'eau bourbeuse, avec laquelle il se désaltera.

Cependant la foule grossissait; l'irruption se faisait à-la-fois par tous les points : les fenêtres, les toits, les passages, tout était couvert de cette horde furibonde et crapuleuse; et le château présentait l'image; ici du palais de Priam, là du pillage d'une Cocagne.

L'assemblée s'appercevant trop tard de la faute

qu'elle avait faite, résolut au moins de la réparer par une conduite supérieure à celle de l'assemblée constituante en pareil cas. Mirabeau n'était plus là, pour apprendre à la puissance législative, qu'il n'était pas de sa dignité de se rendre auprès du représentant héréditaire de la nation. Quatre députations successives furent donc envoyées entre le peuple et son Roi. Quelques grouppes de factieux demandaient de tems à autre, que les deux *veto* fussent retirés, au décret du camp et à celui des prêtres; ils y ajoutaient une espèce de vœu pour le rappel de ses trois ministres séditieux. Ces pétitions verbales étaient appuyées, de distance en distance, par des billets au crayon, que les factieux de la terrasse suspendaient à des fils, et faisaient passer à ceux du premier étage

Cependant le Roi répondait à tous, *que son attachement pour la constitution était inviolable; et que si l'on avait quelque demande à lui faire, ce n'était ni le moment de la proposer, ni celui de l'accorder.* Isnard et Vergniaux confirmaient ces vérités au peuple; et ce peuple qui dans le fond, se souciait très-peu de M. Clavière et de M. Servan, avait l'air de répondre dédaigneusement à Vergniaux et à Isnard : c'est votre affaire, arrangez-vous comme vous voudrez; car ce n'est que par vous et pour vous que nous sommes venus ici.

Enfin le maire de Paris arriva : je dis le maire de Paris, car je ne souillerai plus mon papier

de son coupable nom. Applaudi dans les cours par la cohue, il répondait aux prolétaires, avec l'accent de la sottise, qu'il n'avait fait que son devoir, qu'il était bien sensible à leurs applaudissemens, et autres niaiseries pareilles. Parvenu près du Roi, il monte sur un tabouret, invite la foule à la modération, et a l'audace de prévenir le Roi, *qu'il n'a rien à craindre.* Indigné d'un pareil avertissement, le Roi met la main sur sa poitrine, et lui dit avec émotion ; *l'homme de bien qui a la conscience pure ne tremble jamais ; il n'y a que ceux qui ont quelque chose à se reprocher, qui doivent avoir peur. Tiens, grenadier*, ajouta-t-il, en prenant la main de celui qui l'accompagnait, *donne-moi ta main, mets-là sur mon cœur, et dis-lui s'il bat plus vîte qu'à l'ordinaire* !

O mon maître ! le récit simple de ce trait fera mieux ton éloge que toutes les réflexions dont je l'accompagnerais ! je me contenterai donc des sensations délicieuses qu'il me procure, et je continuerai ma narration.

La troupe avait commencé à s'éclaircir, et la nuit qui s'approchait permettait enfin au Roi de respirer, après cinq heures d'angoisses ; le maire de Paris termina sa criminelle journée par une harangue bien digne de lui, à la populace ; la voici en propres termes : *citoyens et citoyennes, vous avez commencé la journée avec dignité et sagesse ; vous avez prouvé que vous étiez libres, finissez de même avec*

dignité, et faites comme moi : allez vous coucher.

Soit honte, soit intérêt, soit que la vertu commande impérieusement le respect et l'admiration, les députés les plus fougueux, Merlin lui-même, furent sages et décens, aux pieds de leur Roi. Deux seulement d'entr'eux se firent remarquer par leur insolence et leur acharnement à exciter le peuple. Je n'ai pas besoin de les indiquer : tout le monde a déjà nommé Goupilleau et Lasource.

Mais il est un trait que je ne puis passer sous silence ; un trait que mon cœur a besoin de citer. M. Lesueur, député, qui n'abandonna point le Roi, et qui le soutint même long-tems, tomba évanoui. On lui cherchait en vain des secours ; madame Elisabeth était présente ; seule, elle vola à son aide, lui fit respirer des eaux spiritueuses, et le rappella à la vie par ses soins les plus empressés.

Quel spectacle plus touchant que celui de la fille de nos Rois, belle comme la vertu, prodiguant les soins hospitaliers d'une vierge du seigneur à un de ceux-là mêmes qui viennent récemment d'anéantir ces institutions bienfaisantes et consolatrices. Justice divine ! c'est ainsi que tes décrets éternels se jouent de la vanité des jugemens des hommes, et que tu venges la religion des coups de la philosophie, par la pratique des vertus. O toi, adorable princesse, ange descendu du ciel pour consoler ton auguste frère, et présenter à la terre un modèle de courage et de piété, poursuis encore long-tems ta carrière bienfaisante, car tu es vraiment bénie par-dessus toutes les femmes !

La Reine qui se trouvait avec le Roi, chez M. de Septeuil, au commencement de l'irruption du peuple, s'en trouva séparée lorsque ce prince courut au devant des forcenés qui brisaient les portes à coups de hache et de massue. Madame Elizabeth s'était précipitée sur les traces de son auguste frère, accompagnée de M. de Marcilly et de M. de Saint-Pardoux ses écuyers. Elle était arrivée assez à tems pour être témoin de la scène imposante qui avait eu lieu à l'ouverture des portes, lorsqu'un brigand entra des premiers, en criant : *où est-il, que je le tue* : le feu était dans ses yeux, la rage dans sa bouche et sa main brandissait un bâton armé d'un long dard. Le coup était dirigé sur le Roi. Un brave homme que je ne puis m'empêcher de nommer, malgré la promesse que j'ai faite de taire son nom, l'intrépide Canolle, simple garde national des invalides, et père d'une nombreuse famille, non-seulement détourna le coup, mais même se précipita sur le brigand, le saisit et le fit tomber à genoux aux pieds de son souverain en le forçant de crier : *Vive le Roi*. Ce coup hardi étonna tellement le premier groupe régicide, qu'il fut saisi de stupeur, et je ne crains pas d'affirmer que cette action hardie devint la sauve-garde de la famille royale. Vertueux Canolle, reçois ici ta récompense : en vain ta modestie voudrait s'y dérober, la France me pardonnera d'avoir revelé le secret de son enfant ; car la postérité a déjà commencé pour toi. Cependant il manqua à ton bonheur un témoin de plus. Marie-Antoinette n'avait

n'avait pu obtenir des personnes qui l'accompagnaient, de pouvoir suivre son époux lorsqu'il alla au-devant de ses assassins. Tous furent sourds à ses pleurs et à ses cris : --- ma place est auprès du Roi ; disait-elle : -- elle est auprès de vos enfans, lui répétaient à l'envi MM. d'Haussonville et de Choiseul-Stainville. --- Mais ma sœur est à lui servir de rempart, et moi.... --- Entendez vos enfans qui vous rappellent, lui dit une voix : alors les cris de ces deux innocentes créatures effrayées par le bruit et l'absence de leur mère viennent frapper ses oreilles. On l'emmene malgré elle dans l'intérieur du château. Le premier mouvement est de mettre les enfans royaux en sûreté. Madame de Mackau et madame de Souzy les font déposer précipitamment dans l'appartement du médecin du Roi, Brunyer. Revenue à elle, la Reine les fait descendre aussitôt pour ne plus les quitter de la journée ; elle insiste sur la nécessité de se rendre avec eux aux pieds du Roi. Franchissant alors tous les obstacles qu'on lui oppose, elle est déja parvenue dans la chambre du conseil ; les portes en sont attaquées ; par un coup du ciel, M. Lajarre, ministre de la guerre, et le général Wittinghoff se trouvent au même endroit. Le péril est instant. M. Lajarre conserve toute sa présence d'esprit, fait ranger en travers la table du conseil ; il en forme un retranchement derrière lequel il place la Reine, ses femmes, et les deux efans. Une double haie de gardes nationales est posée devant la table ; une seconde haie sur quatre

de hauteur ferme les issues des deux extrémités. C'est dans cette enceinte que s'asseoit la fille des Césars, ayant devant elle et à ses côtés madame la princesse de Lamballe, madame de Tarente, madame de Chimay, madame de Laroche-Aymon, mesdames de Duras, de Maillé, de Tourzel et de Ginestous. Les deux enfans sont sur la table ; et à peine ces dispositions étaient-elles achevées, que la troupe impure avait déjà pénétré dans ce sanctuaire. Ce fut là, qu'au milieu des injures les plus grossières, des propos les plus atroces, une femme, une espèce de furie horrible à voir, offrit à sa majesté un bonnet, une cocarde et des rubans tricolors. M. de Wittinghoff les fit passer, et on en affubla le Prince-Royal. Alors M. de Wittinghoff se trouva mal. On ne s'apperçut pas de son accident. La présence de ce général au château, depuis le matin, n'avait été qu'un long évanouissement.

Déjà la foule commençait à s'amonceler, déjà l'on suffoquait. Le hasard fait paraître Santerre. Il est annoncé par les cris de *vive Santerre ! vive le fauxbourg Saint-Antoine ! vivent les sans-culottes !* On implore son secours pour faire dégorger la salle, et rétablir la circulation. Il s'appuye à la table ; il fixe la Reine, et lui adressa les paroles suivantes, DONT UN JOUR ON SAURA LE SENS : *eh ! madame, ne craignez rien ; je ne veux pas vous faire du mal ; je vous défendrai plutôt ; mais songez qu'on vous abuse, et qu'il est dangereux de tromper le peuple.* Après cette harangue, il donne

l'ordre, et sa troupe défile à sa voix ; il pousse l'un, il excite l'autre, il menace un troisième ; ils tremblent tous à son aspect. Ce n'est plus un chef de bataillon, commandant ses concitoyens ; c'est un chef de révoltés, qui renvoye ses satellites ; tel nous avons vu Lekain dans Mahomet, donner d'un geste l'ordre à ses gardes, et les éloigner, tel était Santerre, chassant devant lui tout ce vil troupeau :

Du droit qu'un homme atroce, et ferme en ses desseins,
A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.

Enfin la troupe a défilé. La Reine est saturée d'opprobres. Le concert des imprécations est fini. Le dauphin, fatigué du tissu grossier qui souillait ses organes délicats, a secoué le bonnet populacier, et son teint n'en paraît que plus brillant, animé qu'il était de l'agitation et du mal-aise.

Le moment du calme est arrivé, il est 8 heures ; le Roi est délivré ; il est porté dans son appartement ; et là, déposé sur son fauteuil, encore couvert du bonnet de l'ignominie, ses fidèles serviteurs sont à ses genoux, ils baignent ses pieds de leurs larmes ; la Reine, les enfans arrivent en ce moment, le bonnet est ôté ; la royauté semble renaître ; que dis-je, elle n'a pas été ternie un seul instant ! Plus grand a été son abaissement, plus grand a été l'éclat de mon Roi ; ici succède aux imprécations une scène attendrissante ; les sanglots s'entremêlent ; les pleurs se confondent. J'essayerais en vain de rendre ce spec-

tacle ; mes couleurs seraient trop faibles, et l'artiste prudent doit toujours jetter un voile sur la douleur d'Agamemnon.

Le château ne fut entièrement évacué que sur les huit heures et demie. Aussitôt Sa Majesté donna des ordres pour que deux juges - de - paix vinssent constater l'état de ce palais , et , par un acte légal , attester à la postérité la violation sacrilège de l'asyle royal. MM. d'Ossonville et Menjaud furent les magistrats chargés de cette délicate fonction ; des portes avaient été enfoncées , des meubles brisés , des vitres cassées ; et parmi divers vols qui furent commis , on remarqua sur-tout celui de l'épée du suisse de la chambre , et celui d'un vase d'argent à l'usage de la Princesse-Royale.

Mais ce que les magistrats ne purent pas constater , et ce que je dois traduire au jugement de la postérité , ce sont les propos infâmes adressés et répétés au Roi pendant plus d'une heure , par un homme de 22 ans. On eût dit que l'art et la nature s'étaient épuisés à affliger ce monstre de contrastes. Beau , jeune et blond , un physique intéressant cachait l'ame et le cœur d'un tigre. L'art en avait fait un agreministe de profession , et un régicide par choix : ainsi sa main qui la veille avait travaillé aux ornemens de la beauté , voulait , ce jour-là , défaire le plus bel ornement de la France ; mais la providence avait réparé toutes ses erreurs , en lui imprimant un autre signe de reprobation : elle l'avait condamné dès sa naissance à se nommer *Clément* ;

et, par cette identité de nom et de caractère avec l'assassin de Henri III, vomi comme lui de l'antre des Jacobins, elle avait indiqué, depuis 20 ans, et son crime, et son supplice.

Un nouveau monstre se joignit à Clément pour insulter et menacer le monarque. Il s'appelloit *Bourgoin*; il avait été chapellier rue Saint-Honoré, avant d'être jacobin. --- *Bourgoin* et *Clément*; quels noms! quels rapprochemens! quels souvenirs! Ils attaquoient mon Roi, et mon Roi y a survécu! Vive Dieu, la ligue est détruite, et le règne d'Henri IV va recommencer!

Un autre homme avec un bonnet de grenadier en carton, sur lequel on lisait: *la sanction ou la mort*, fixa long-tems l'attention du Roi. Pour celui-là, il était porteur d'une figure horrible, et il y ajoutait encore par des contorsions effroyables.

Combien je suis forcé d'en passer ici sous silence, qui échappent à ma plume, mais qui n'échapperont pas aux détails d'une information juridique, si jamais elle a lieu! combien aussi que la loi n'atteindra pas, et que le mépris public poursuit déjà!

Que dire, par exmple, de cet insignifiant commandant de la garde nationale, de ce vieil agioteur de sentences, Romainvilliers, qui, après avoir passé toute sa vie à esquiver les huissiers, n'a pu échapper au dèshonneur à la fin de sa carrière; de cet homme qui, pour prix d'un bienfait pécuniaire qu'il avait, à force de pleurs, extorqué de la bienfaisance du Roi huit jours auparavant, pour préve-

nir la saisie de ses meubles, se rend le complice du maire de Paris ; et, pour mieux livrer le Roi au peuple, change les consignes de rigueur données par M. Wittinghoff, rend la gendarmerie désobéissante, pasalyse et déshonore la garde nationale, et quitte enfin le Roi pendant le danger, pour aller sans doute lui préparer de nouvelles embûches ?

Vous serez comptables de cette journée à la France et à l'Europe ; vous, Chabot, qui par vos prédications nocturnes dans l'église des Enfans-Trouvés, avez soulevé contre votre Roi, même constitutionnel, un tas d'hommes et de femmes perdues, avec qui vous allâtes ensuite passer la nuit au cabaret ; vous, Albitte, Bazire et Merlin, qui, tandis que Chabot pérorait, vous agitiez dans l'église, en animant les séditieux, du geste et de la voix ; vous, Goupillau, qui, par votre conduite et vos propos au château, avez fait rougir jusqu'à Isnard ; toi, sur-tout, féroce Lasource, qui avais tellement excité l'indignation de tes collègues, qu'ils criaient, dit-on, de t'assommer, si on te trouvait.

Vous serez comptables à la loi, vous tous qui présidâtes à cette exécrable journée ; Huguenin qui lûtes la pétition ; Santerre, Saint-Huruge, Legendre, dignes associés de *Clément* ; vous, Panis et Sergent, officiers municipaux, qui, du café Gibé, dirigiez ainsi à la porte Saint-Antoine l'attroupement du fauxbourg ; vous aussi, municipes factieux, Hue et Pâtris, qui commandâtes au nom de la loi, d'ouvrir les portes ; et vous tous écri-

vains régicides, Carra, Gorsas, Brissot et Condorcet, qui fûtes tour-à-tour les boute-feux, les trompettes et les apologistes de cette journée affreuse.

Maire de Paris, je ne parle point de toi, ton supplice a déjà commencé.

Ministres factieux, auteurs de ces troubles ; vil Servan, qui traînes dans la boue un nom honoré par ton vertueux frère ; effaré Clavière, étranger perfide qui as bouleversé toutes les terres qui t'ont porté, et qui caches le despotisme le plus violent sous le masque de la liberté ; et toi, régicide Rolland, artisan de crimes, qui, le matin même de l'émeute, faisais distribuer encore tes lettres au général la Fayette pour le dénoncer à ses soldats ; triomphez, exécrable triumvirat : la dissolution est totale ; l'anarchie est au comble ; la France n'est plus, et tout cela est votre ouvrage.

Et si enfin une information juridique prouvant les liaisons de Santerre et du prince Philippe, faisait découvrir que depuis le dimanche, Laclos et Sauvigny n'avaient pas quitté les fauxbourgs, ne verrait-on pas enfin clairement la chaîne qui lie ces nouveaux forfaits à ceux du 5 octobre, et différerait-on plus long-tems à punir de tous nos maux ce prince avili, ce guerrier honteux, réduit aujourd'hui à se cacher sous l'uniforme de la marine, à la suite de l'armée de Flandres, tandis que son écuyer, l'anglais Farrer, lui tient préparée sur la côte une corvette pour refuge, en cas de besoin ?

Ici ma tâche finit, celle du magistat commence, et je reprends la plume comme historien.

Je la reprends pour vôter des remercîmens de la nation à ces cœurs français, à ces serviteurs fidèles qui ont été assez heureux pour sauver la fortune de la France. Ils s'adressent ces remercîmens, d'abord à toi, intrépide Canolle dont je viole le secret, pour te présenter malgré toi à l'Europe ; puis à toi, nouveau Scevola, grenadier Gosse, du bataillon Saint-Nicolas-des-Champs, qui seul, au haut de l'escalier des enfans, la bayonnette en arrêt, retins et fis fuir le peloton régicide qui voulait forcer ton poste sacré ; à vous, brave Acloque, qui fites, avec M. de Bourcet, un rempart et un appui de votre corps au Roi, pendant les cinq heures du combat ; à vous, vertueux Acloque, que vos blessures et l'impression de ce spectacle ont conduit, dès le endemain, aux portes de la mort ! Ah ! si toutes les révolutions depuis trois cents ans, nous représentent toujours à la tête des séditieux un brasseur de bierre, si Santerre confirme aujourd'hui cette étonnante vérité, l'Histoire au moins lui en opposera un qui honora cette profession, et effacera la souillure qu'elle aurait pu en contracter, ainsi qu'on vit la nature placer souvent l'antidote dans le poison même.

Ils s'adressent encore ces remercîmens, à vous, nobles et loyaux chevaliers, qui avez toujours entouré le roi dans cette crise, maréchal de Mouchy, Choiseul-Stainville, Montmorin, Levi, Rougeville

d'Haussonville, Obier, d'Hervilly, Bougainville, Monteil, Marcilly, S.-Pardoux, Vergennes et tant d'autres dont j'oublie les noms, et dont je vous demande, du fond de mon ame, un pardon sincère. Un Brissot vous a déjà traité de conspirateurs, et vous avez défendu le Roi ! Il ne manque plus rien à votre bonheur et à votre gloire : quand le crime triomphe, tout ce qui est vertueux n'est-il pas conspirateur ?

Ah ! combien a dû frémir dans ces momens terribles l'ame du malheureux Brissac ! Monstres qui l'avez précipité dans les cachots d'Orléans, et qui avez soulevé d'indignation tous ceux qui ont assisté à son interrogatoire, dites, concevez-vous l'horreur de sa situation ! Êtes-vous capables de la sentir ! Et, si vous vous en faites une idée ; le Roi était en danger, et Brissac n'était pas auprès de lui ! Fut-il aussi coupable à vos yeux, qu'il est pur aux miens, allez, soyez contens : il ne vous reste plus de supplices à lui infliger !

Ministre Duranthon ! vous étiez à votre poste, dans l'œil-de-bœuf, entre le frère et la sœur, et je vous en remercie. Je vous en remercie au nom de la ville de Bordeaux ; elle vous comptera un jour au nombre de ses vrais enfans ! Déjà vous nous consolez des bâtards impurs et lâches qu'elle a vomi sur nos rives. Votre patrie a de grands torts à réparer. Vous serez à-la-fois sa gloire et son excuse. Vous avez vu jusques dans son intérieur ce Roi si calomnié, et pourtant si digne d'un meilleur sort ; vous l'avez vu luttant avec les ministres factieux qui ont causé ce

soulevement ; vous l'avez vu dictant ses volontés dernières ; il vous a honoré de la noble fonction de les signer après lui. Ministre de la justice, entendez sa voix qui vous ordonne de publier par-tout les vertus de votre maître ; car votre gloire ne peut croître et s'élever qu'à l'ombre de la gloire du Roi.

Vous aussi, Chambonas et Lajarre, votre conduite a été pure et loyale, et vous n'êtes pas indignes d'éloges. Partagez-les avec les officiers des troupes de lignes et des gardes nationales, qui se sont trouvés près de vous. Guinguerlo, Tassin, Boscary, Perrée, Girardelet, Dupin, grenadiers des Filles-Saint-Thomas, vous avez fait votre devoir ; quoique sans ordres, vous avez prévenu le désordre. Que l'amour des bons et la haine des méchans soient votre récompense.

Madame de Tourzel, dont le poste a toujours été auprès de ses maîtres depuis qu'ils ont cessé d'être heureux, se multipliait, en quelque sorte, pour veiller au dépôt qui lui était confié ; elle répondait des enfans à leur père, et du père à ses fils. Cette double tâche doublait son courage, comme le souvenir de l'anniversaire de Varennes ajoutait à ses craintes.

Le service du château n'a pas mis moins de zèle, en cette occasion que dans toutes les autres. Huissiers, suisses, garçons de la chambre, tous s'empressaient à l'envi. Eh ! comment n'aimeraient-ils pas cette famille infortunée ! ils la voyent tous les jours, et tous les jours, ils sont insultés et persécutés comme elle.

Comment parler de la conduite de la force publique dans ces jours de deuil ? Tirons le rideau sur sa désorganisation totale. De mauvaises dispositions de la part de M. de Wittinghoff ; nuls ordres du commandant Romainvilliers ; un silence perfide du premier magistrat ; voilà les fautes, voilà les coupables ; n'inculpons point trop la garde nationale ; n'étouffons point en elle les germes d'honneur, d'amour du Roi et de la patrie, qu'elle recèle encore et même en grand nombre dans son sein ; réchauffons son zèle, en nous unissant à elle ; demandons avec elle un nouveau commandant, un commandant qui ait des propriétés à conserver, et un intérêt à réprimer les factieux ; demandons avec elle au département, de suspendre cette municipalité incertaine qui entretient le désordre, laisse violer la liberté du Roi, celle de l'assemblée nationale même ; demandons avec elle, que désormais le mal soit étouffé dans sa racine, que désormais le château ne soit point préservé seulement dans le château ; et si on nous repousse, si on nous présente par-tout une majorité de piques et d'outrages, si, lassés d'armer ville contre ville, Bordeaux contre Montauban, Marseille contre Arles, on prend à tâche d'armer contre les propriétés de la ville les tribus suburbaines et les villages environnans, alors déchirons à notre tour nos vêtemens, et ne prenons plus conseil que de notre désespoir.

Camille Desmoulins connaîssait l'insurrection dès le lundi. Il m'avait confié devant témoins, que le

maire de Paris était à la tête ; il connaissait sans doute la correspondance de ce Roi de Paris avec les Rois des municipalités des villes de France ; il connaissait les projets de pillage, de partage, de brigandage et de meurtres ; il frémissait, et ses 5000 l. de rentes sur l'hôtel-de-ville avaient absolument demunicipalisé cette tête ardente et républicaine.

Cependant le maire de Paris vint à l'assemblée nationale, avec la fausse sérénité d'un front qui ne présentait que l'alliance de la sottise et du crime. Il ose dire à la barre, qu'il n'y a point eu de rassemblement armé ; que les citoyens se sont bien comportés sous les ordres de leurs commandans ; que la tranquillité n'a point été troublée, et pourtant il ajoute que tout est *rentré* dans le calme, dont, à l'entendre, une minute auparavant, on n'était pas *sorti* ; l'assemblée l'admit dans son sein, mais, sur la motion de faire mention honorable de sa conduite, elle passa à l'ordre du jour.

Par ce demi-respect pour les factieux, elle a donné la mesure de sa puissance ; tout doit nous faire craindre qu'elle ne soit entraînée par eux aux derniers excès; et que lorsqu'elle voudra commencer à les réprimer, il ne lui reste plus que la force de déclarer sa faiblesse, et de proclamer en fuyant, son objet chéri, la nécessité d'une seconde révolution, l'absence de tout gouvernement même provisoire, une loi agraire par le fait, le règne de Jourdan, la tyrannie des centaures, le festin des harpies, en un mot, une CONVENTION NATIONALE, grand

mot arrivé de Philadelphie dans la boëte de Brissot, et proposé ici, par des étrangers intéressés à nous dissoudre : mal irréparable dont nous ne connoîtrons l'étendue que quand il ne sera plus tems.

Ainsi se termina cette journée qui aurait achevé de déshonorer le nom Français, sans les vertus, la magnanimité, le courage du prince *sans peur et sans reproches*, qui en fut à-la-fois l'objet, la victime et le héros ; et l'on observa que tandis que la tourbe préparait ses excès, tandis que, *fœdum spectaculum ducebatur, multis increpantibus, nullo inlachrymante*, pas un spectateur ne manqua au plus petit théâtre, pas un joueur aux banques de biribi, pas un promeneur aux Champs-Elisées ; ainsi l'on pouvait encore nous appliquer cette réflexion de Tacite, *nunc inhumana securitas, et ne minimò quidem temporis voluptates intermissae. Velut festis diebus id quoque gaudium accederet, exultabant, fruebantur, nullâ partium curâ, malis publicis læti.*

Je devrais terminer ici le récit des horreurs que je me suis condamné à décrire ; la journée est achevée. Mais je ne puis poser la plume sans anticiper sur les jours subséquens pour nuancer au moins ma narration, d'une heureuse ingénuité du Prince-Royal. Le lendemain de l'insurrection, il y eut un mouvement au château ; on rappella ; la Reine vola auprès de son fils : *maman*, lui dit cet aimable enfant, *est-ce qu'hier n'est pas encore fini ?* Ah ! malheureux rejetton, hier est-encore aujourd'hui ;

et demain, ce sera encore hier pour toi, et tes amis.

Combien ils durent être honteux ces députés qu'un décret avait envoyé autour du Roi, de voir, et la sérénité qu'il conserva, et le courage qu'il montra, et la tranquillité avec laquelle il les entretint, non-seulement des affaires publiques, mais même de leurs circonstances privées! combien il dut rougir le révolutionnaire Coutard, ce Coutard si chaloureux et si égaré, dont je fus un instant l'ami, lorsque le Roi lui demanda avec bonté et nominativement des nouvelles de toute sa famille que le monarque connaissait peut-être mieux que le parent! combien il dut être bourrellé ce Vergniault à figure de panthère, lorsque rentrant au comité, on lui reprocha les larmes involontaires dont les plis de sa joue ruissellaient encore!

Sans doute il manque bien des traits à ce premier tableau; sans doute quelques erreurs le déparent, mais les masses en sont justes. Je vous le dédie, ô mon père, vous que les persécutions dont je fus la cause innocente, exilèrent de votre patrie depuis deux ans, et qui me retrouvez encore, à votre retour de l'Inde, luttant contre les poignards et les torches, pour mon Dieu, mon Roi, ma Patrie et mon pére. --- Ainsi, j'ai vu, ainsi, j'ai entendu les forfaits du 20 juin; ainsi, je me suis vu encore dans l'obligation de les dénoncer, et de les livrer à l'histoire; et tandis que, consumé par mes veilles, desséché par trois ans de créations non interrompues,

et de travaux tour-à-tour utiles et agréables, j'abandonnais aux hasards d'un journal, à la fin de cette révolution, et les débris de ma fortune, et les restes de ma force, de nouveaux malheurs de mon Roi sont venus réchauffer mon ame et ranimer ma plume. J'ai retrouvé mon cœur, j'ai retrouvé mes pinceaux : mon cœur a fait entendre LE CRI DE LA DOULEUR, et mes pinceaux ont encore tracé ma devise chérie :

DOMINE SALVUM FAC REGEM.

458